

Décision

Générale

colonial

Décision n° 112-175-1911 passages.

n° 112-175-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
2 mai 1911

Numéro JO
n° 175 du 01/06/1911

Date du numéro
1 juin 1911

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 2 mai. le sergent d'infanterie coloniale, Bouroux, n° mie 22, i. c. 3039, de la brigade indigène de la Côte Française de la Somalie, qui a terminé sa période de séjour réglementaire aux Colonies, prendra passage sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 4 mai 1911.